

DOSSIER DE PRESSE

**PRIX DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT**  
**11<sup>EME</sup> EDITION DU BAROMETRE NUS CONSULTING**  
**DES PRIX FRANÇAIS INFÉRIEURS DE 11% A LA MOYENNE EUROPEENNE**

**UN MODELE FRANÇAIS COMPÉTITIF QUI DOIT RELEVER DES DÉFIS D'AVENIR**

La Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) publie ce jour les résultats du 11<sup>eme</sup> baromètre NUS Consulting qui compare les prix des services d'eau et d'assainissement constatés au 1<sup>er</sup> janvier 2017 dans les 5 plus grandes villes (en population) de 10 pays européens : Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède.

Les prix, en euro à taux de change constant, sont observés sur la base d'une facture type annuelle de 120m<sup>3</sup> (consommation de référence INSEE, toutes taxes et redevances comprises).

❖  
**LES RESULTATS DU BAROMETRE**  
 ❖

**LA FRANCE EST EN QUATRIEME POSITION DANS LE CLASSEMENT EUROPEEN ET CONTINUE A AFFICHER DES PRIX EN DESSOUS DE LA MOYENNE**



Etude NUS Consulting 2017, comparant les prix des services publics d'eau et d'assainissement dans les 5 plus grandes villes de 10 pays d'Europe

Le Baromètre NUS Consulting 2017 met en évidence que les Français bénéficient d'un prix des services d'eau inférieur en moyenne de 11% aux prix constatés dans la majorité des pays européens. Le prix moyen du mètre cube d'eau en France, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, est de 3,56€, toutes taxes et redevances comprises (soit 0,36 € par litre), contre 4,01€ pour la moyenne de l'échantillon européen.

Comme les années précédentes, le Danemark est le pays où le prix des services d'eau est le plus élevé (6,61€/m<sup>3</sup> en moyenne), tandis que l'Italie celui où il est le plus bas (1,43€/m<sup>3</sup> en moyenne).

## Décomposition du prix moyen par pays - 2017

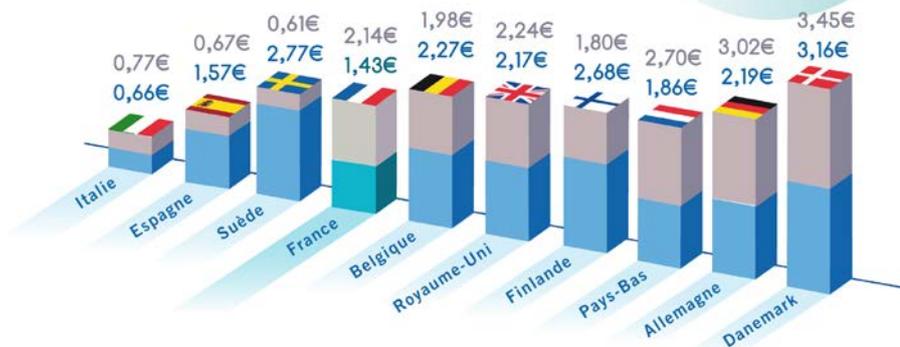
(en euros TTC, à taux de change constant)

### Service d'assainissement des eaux usées

Moyenne européenne 1,94€/m<sup>3</sup>

### Service de distribution d'eau potable

Moyenne européenne 2,08€/m<sup>3</sup>



Etude NUS Consulting 2017, comparant les prix des services publics d'eau et d'assainissement dans les 5 plus grandes villes de 10 pays d'Europe



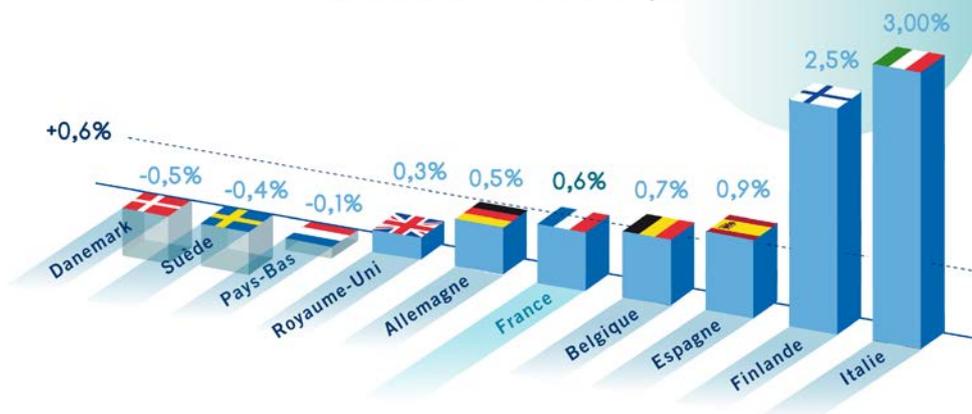
## Le prix des services d'eau et d'assainissement en France progresse au même rythme que la moyenne européenne

Entre janvier 2015 et janvier 2017, le prix des services d'eau et d'assainissement en France a progressé en moyenne annuelle de +0,6%. Cette évolution en France est sensiblement inférieure à celle observée entre janvier 2013 et janvier 2015, où la variation annuelle était de +2%.

## Variation annuelle moyenne des prix Janvier 2015 - janvier 2017

Moyenne européenne +0,5% .....

Moyenne de l'inflation à taux de change constantsur la zone Euro : 0,6%



Etude NUS Consulting 2017, comparant les prix des services publics d'eau et d'assainissement dans les 5 plus grandes villes de 10 pays d'Europe

Les résultats du baromètre démontrent la maîtrise du prix des services d'eau. En France, cette stabilité tarifaire s'accompagne d'une exigence de qualité au profit des consommateurs (qualité de l'eau, continuité de service 24h/24, protection de la ressource, suivi des consommations et systèmes d'alerte, aspects sociaux...). Le rapport qualité/prix est bon dans la mesure où la quasi-totalité des coûts de fonctionnement et d'investissements des services publics d'eau et d'assainissement sont couverts par les factures d'eau. Ce principe d'affectation des recettes favorise la **comparaison des services et la transparence de leur gestion** ; des inquiétudes existent quant à son maintien, du fait des prélèvements importants de l'Etat sur les budgets des Agences de l'eau.

## L'évolution contenue du prix des services d'eau bénéficie au pouvoir d'achat des Français



Les Français consacrent

**0,8%** de  
leurs revenus

en moyenne à leurs services  
d'eau et d'assainissement \*\*

La part de la dépense liée à la facture d'eau dans les budgets des ménages, de 0,8% est stable depuis 1996.

En France, la dépense liée à l'eau et à l'assainissement est de l'ordre de **1 euro par jour et par foyer** en moyenne, pour environ 330 litres délivrés et assainis quotidiennement.

\*\* Source : BIPE 2015



### L'EFFICACITE DU MODELE FRANÇAIS DE L'EAU

Cette 11<sup>ème</sup> édition du baromètre NUS Consulting met en évidence la performance du modèle français de l'eau. Celui-ci repose sur plusieurs facteurs :

↳ **Le libre choix du mode de gestion et la comparaison régulière** des offres d'opérateurs différents bénéficient aux consommateurs en permettant aux collectivités de s'orienter vers le meilleur gestionnaire au regard des exigences de performance (technique, sociale, économique ou environnementale). Outre les effets positifs de la concurrence pour les consommateurs, la mise en compétition permet également de mieux déterminer les services dont ont besoin les collectivités. Chaque année, entre 500 et 800 appels d'offres en moyenne sont émis par des collectivités locales pour la gestion des services d'eau et d'assainissement.

Aussi, la FP2E s'attache à promouvoir le principe d'une évaluation périodique des performances dans tous les services, quel que soit leur mode de gestion. De même, elle encourage la conclusion de contrats de performance entre les autorités organisatrices et leurs opérateurs publics, à l'instar de ce que font les opérateurs privés.

↳ **L'implication des autorités organisatrices dans la gouvernance des services.** L'exercice d'une gouvernance publique forte permet la fixation, par les élus locaux, des objectifs stratégiques des services, et notamment la planification pluriannuelle des investissements ainsi qu'un contrôle des prix. A ce titre, la FP2E rappelle qu'en France, **la fixation du prix des services d'eau relève toujours des collectivités locales**, hors parts des Agences de l'eau et de l'Etat.



### LA COMPETITIVITÉ INTRINSEQUE DE CE MODELE FRANÇAIS NE DOIT PAS MASQUER LA NÉCESSITÉ DE RELEVER DES DEFIS D'AVENIR

Malgré les constats positifs de ce 11<sup>ème</sup> baromètre, des points de vigilance doivent être soulevés

La FP2E rappelle que la tarification doit permettre de concilier la protection de la ressource, la fourniture des services de distribution et d'assainissement et le financement des investissements nécessaires à une gestion durable des infrastructures.

L'évolution des prix des services d'eau et d'assainissement résulte notamment des niveaux d'investissements réalisés dans chaque pays. **Les politiques pluriannuelles d'investissement sont indispensables à la maîtrise, sur le long terme, des prix des services d'eau et d'assainissement français** constatée dans le baromètre NUS Consulting 2017. Le phénomène de hausse sensible des prix, constaté dans des pays comme l'Italie (+6% entre 2015 et 2017) par exemple, est lié à la nécessité d'investir en urgence pour moderniser et adapter des réseaux de distribution et d'assainissement ne permettant plus, dans certaines zones, une continuité de service.

Si la performance française révélée par l'étude résulte d'efforts fournis dans un passé récent, une tendance avérée à la baisse des investissements dans les infrastructures en France est préoccupante.

↳ Le taux de renouvellement annuel des réseaux d'eau potable, qui ne concerne aujourd'hui que 0,6% à 1% du linéaire français, devrait être au minimum du double pour éviter un vieillissement des infrastructures (au rythme actuel, il faudrait 160 ans pour remplacer les réseaux de distribution, alors que la durée de vie d'une canalisation est en principe de 30 à 80 ans). Autrement dit, l'effort d'investissement annuel de renouvellement, qui est de l'ordre de 800 millions d'euros, devrait être doublé et atteindre 1,6 milliards d'euros environ.

A l'heure où se présentent **des enjeux environnementaux et sanitaires de plus en plus sensibles**, en particulier sur certains territoires ruraux, les besoins de financement dans les domaines de l'eau et de l'assainissement sont particulièrement importants (canalisations, usines de traitement, prévention des inondations, assainissement non collectif) notamment face au vieillissement des infrastructures.

La FP2E souligne que si l'eau du robinet en France est en permanence de bonne qualité pour plus de 97% des consommateurs, **des disparités existent sur le territoire, plus particulièrement entre la qualité de l'eau distribuée dans les villes et celle de l'eau distribuée par les services des zones rurales.**

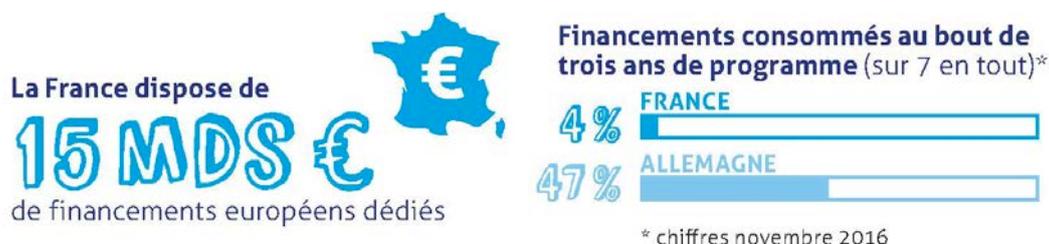
- ↳ Le taux de non-conformité bactériologique de l'eau distribuée dans les zones les plus rurales est 20 fois supérieur à celui des zones les plus urbaines.
- ↳ Par ailleurs, sur les petites unités de distribution, les services gérés par des délégataires connaissent 4 fois moins de non-conformités microbiologiques que ce qui est constaté dans l'ensemble de ces services.

Réduire la fracture territoriale et répondre aux problématiques sociales nécessite de préserver l'équilibre économique des services, aujourd'hui mis à mal en matière de recouvrement des factures. La FP2E appelle à des réflexions visant à la mise en œuvre d'une politique sociale ciblée, adossée à une efficacité économique.



### La nécessité d'adopter aux plans local et national une politique de l'eau ambitieuse, qui stimule l'investissement

- ↳ **La FP2E s'attache à démontrer la nécessité de généraliser des services d'eau innovants** : doublement du taux d'équipement en compteurs intelligents pour offrir aux Français les nouveaux services (alertes fuite, par exemple), mise à disposition de l'information dématérialisée sur la qualité de l'eau délivrée, mise en place d'un service « alerte sms et réseaux sociaux » en cas de pollution, d'interruption momentanée du service, ou de risque d'inondations...
- ↳ La FP2E encourage les autorités locales à prendre en compte de nouvelles capacités de financement créées par l'arrivée à échéance d'emprunts contractés pour les infrastructures dans les années 80-90.
- ↳ La France peut accéder à des financements européens dédiés à la mise en œuvre de la Directive cadre sur l'eau qui sont pourtant non utilisés. Lors des précédents programmes des fonds structurels, un milliard d'euros, attribué mais non utilisé, est retourné à l'Union Européenne. Aussi, la FP2E incite à la mobilisation des régions françaises pour consommer ces fonds européens et irriguer les collectivités afin de stimuler l'investissement dans les infrastructures d'eau.



Enfin, la récente mise en demeure de la France par la Commission Européenne à mettre en conformité 373 agglomérations avec la Directive européenne 91/271/CEE relative au traitement des eaux résiduaires urbaines, rappelle combien la politique de l'eau nécessite un suivi, des financements dédiés et un soutien politique de l'Etat.

La FP2E a accueilli avec une très grande satisfaction les récentes déclarations du Chef de l'Etat quant à la création prochaine d'Assises de l'eau visant à penser le financement de ces indispensables investissements.

#### A propos de la FP2E

La FP2E regroupe la quasi-totalité des entreprises assurant la gestion des services d'eau et d'assainissement en France, après mise en concurrence. Ses adhérents sont : Aqualter Exploitation, Derichebourg Aqua, Saur, Société des Eaux de Fin d'Oise, Sogedo, Suez et Veolia. L'objectif de la FP2E est d'apporter aux différentes parties prenantes (élus, représentants des consommateurs, responsables de l'autorité publique, journalistes, ONGs), un éclairage professionnel sur les thématiques des métiers de l'eau en France et en Europe, en particulier sur les sujets où l'intérêt général est engagé.